

DEPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE (DSTE)

1 OFFRE DE FORMATION

1.1 Master en productions animales

- Promoteurs : INSTA/STE
- Responsable : Dr Ahmota Romain Daiba, Maître-assistant
- Type de Master : Master professionnel
- Durée de la formation : 4 Semestres

1.1.1 Conditions d'admission :

- Licence en Sciences et Techniques de l'Élevage option production animale
- Licence en agronomie, sciences animales ;
- Licence en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) option biologie animale ;
- Ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir obtenu ledit diplôme avec une moyenne globale d'au moins 12/20 sur l'ensemble des UE en dehors du mémoire

1.1.2 Débouchés

Les diplômés de département des STE des grades Licence et Master sont généralement recrutés par l'administration publique et privée dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement, de l'enseignement et la recherche. Expert pour les ONG et Entrepreneurs à leur propre compte.

1.1.3 Unités d'enseignement (pdf programme)

1.2 Formation Modulaire

1.2.1 Objectif

- Renforcer les capacités techniques des producteurs actuels et potentiels

1.2.2 Organisation de la formation

Le programme offre deux options de formation :

- Production Avicole
- Production des petits ruminants

Le cursus dure 6 mois de cours théoriques appuyés par des travaux pratiques, de visites sur le terrain et de stages dans les exploitations.

1.2.3 Unités d'enseignement

✓ Production avicole

- Conduite de l'élevage des volailles
- Techniques d'alimentation des volailles
- Pathologie aviaire
- Techniques de production des poussins d'un jour
- Stages pratiques

✓ production des petits ruminants

Le nombre d'apprenants par promotion est défini selon les capacités d'accueil du centre et les besoins exprimés.

1.2.4 Débouchés

Avec les formations modulaires, les techniciens auront des opportunités à s'insérer dans : les sociétés de fabrication d'aliments, les structures de transformation et de commercialisation des produits animaux, les exploitations animales ; les cabinets vétérinaires ou créer leur propre unité avicole.

2 COLLABORATIONS NATIONALES :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministre de l'Élevage et des Productions Animales, Institut de Recherche en Élevage pour le Développement (IRED).

3 ACTIVITES



Visites sur le terrain et Travaux pratiques



Visites sur le terrain et Travaux pratiques



Foire de l'emploi a Abèche



Salon des études pour l'orientation- Ndjamena



Un incubateur artisanal des œufs